

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 21/453/1934 promulguant le décret du 30 juillet 1934 réorganisant les cadres du personnel A métropolitain des douanes à la Côte française des Somalis.

n° 21/453/1934

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
23 août 1934

Numéro JO  
n° 453 du 31/08/1934

Date du numéro  
31 août 1934

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et fixant les délais dans lesquels ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 30 juillet 1934, portant réorganisation des cadres du personnel métropolitain des douanes à la Côte française des Somalis publié au Journal officiel de la République française du 5 août 1934,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulguée dans la colonie le décret du 30 juillet 1934 portant réorganisation des cadres du personnel métropolitain des douanes à la Côte française des Somalis.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

DE COPPET.